

14ème législature

Question N° : 97821	De M. Laurent Furst (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique > défense	Tête d'analyse > réservistes	Analyse > réserve citoyenne. modalités.
Question publiée au JO le : 19/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Laurent Furst interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en place de la réserve citoyenne. Il souhaite en particulier connaître le nombre et le profil des volontaires recensés à ce jour ainsi que les missions qui leurs sont confiées (et la répartition de celles-ci entre intervention en milieu scolaire et activités périscolaires) ainsi que l'adéquation entre le nombre de missions proposées et le nombre de volontaires mobilisables. En effet, plusieurs volontaires ont regretté la sous-utilisation de la réserve citoyenne par le personnel enseignant. Dans ce contexte, le projet de loi égalité citoyenneté prévoit un élargissement des missions dévolues à la réserve citoyenne. Il souhaite savoir comment les nouvelles missions qui seront proposées aux réservistes seront ajustées pour assurer un degré d'engagement conforme à leurs attentes.